

### DES IDÉES, DES FEMMES DES HOMMES ET DES PROJETS

**Directeur de la Publication :**

Jean-Pierre GAGNE (Maire de Loyettes)

**Comité de Rédaction :**

Franck PLANET,  
Christiane PAGET,  
Bernard MAYET

## SOMMAIRE

### Edito de Monsieur Le Maire

Page 1

### Nouvelles Brèves

Pages 2/3/4/5/6/7

### Événements à venir

Page 8

Oui, nous devons défendre nos libertés.

Oui, nous devons tout faire pour que chaque personne, quel que soit son âge, son sexe, ses croyances se sente intégrée dans notre société.

Oui nous devons porter haut et fort les valeurs qui fondent notre république, une république indivisible, laïque, démocratique et sociale, comme le stipule l'article 1<sup>er</sup> de la constitution de 1958.

Indivisible, car l'intégrité du territoire, c'est-à-dire préserver ses frontières de toute influence extérieure, doit être maintenue.

Laïque car toutes les religions sont respectées.

Démocratique car la souveraineté appartient au peuple et qu'elle est déléguée aux représentants du peuple.

Sociale car nous sommes attachés à la protection des plus humbles.

C'est pourquoi notre rôle d'élus est de construire un futur où le faire vivre ensemble pour qu'il ait un sens pour tous.

L'état oblige les collectivités à participer au remboursement de la dette nationale, ce qui a d'ores et déjà des conséquences sur l'établissement des budgets pour 2015. Les communes ont pour obligation d'avoir des budgets équilibrés (dépenses = recettes) ce qui n'est pas le cas de l'état. Ce qui menace gravement les finances publiques locales, donc l'investissement.

LOYETTES ne sera pas épargné, mon équipe travaille depuis le début du mandat pour compenser la baisse des dotations de l'état afin que vous puissiez conserver la même qualité des services rendu.

Pour une meilleure organisation des services de la mairie, des dates avaient été arrêtées pour la distribution des sacs jaunes, nous nous sommes aperçu que beaucoup de LOYETTAINS étaient en manque de sacs pour le tri sélectif et qu'il était important de replanifier de nouvelles dates de distribution.

A partir du 7 mars les sacs seront à votre disposition en mairie tous les samedis matins ou la mairie est ouverte. (semaines paires)

Les 22 et 29 mars, nous avons été appelés aux urnes pour élire nos conseillers départementaux. Le nouveau canton passe de 13 à 26 communes.

Le Conseiller Général est remplacé par

deux conseillers départementaux. Le binôme élu comptera un homme et une femme. L'Assemblée départementale sera désormais paritaire et comptera 46 élus. La parité est obligatoire pour chaque canton. Pour la conforter, la loi prévoit que le binôme des suppléants des candidats doit lui aussi être mixte. L'Assemblée sera désormais renouvelée dans son intégralité tous les 6 ans.

Nombre d'entre vous se sont émus sur la coupe des arbres rue du château au bord du Rhône. Un prestataire professionnel a fait le bilan de santé de ces arbres qui a débouché sur la coupe d'un certain nombre, dans un premier temps les souches resteront en place pour des questions de sécurité. Ensuite les souches seront retirées et de nouveaux arbres seront plantés pour ombrager le chemin, en tenant compte de la luminosité des lampadaires qui sont en place.

**Civilité, Civisme, Solidarité : Il s'agit d'attitudes de respect, à l'égard des autres citoyens (notamment envers les secrétaires à l'accueil en mairie). C'est une reconnaissance mutuelle et tolérante des individus entre eux, au nom du respect de la dignité de la personne humaine, qui permet une plus grande harmonie dans la société. Il consiste, à titre individuel, à respecter et à faire respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi à avoir conscience de ses devoirs envers la société (trop de déchets sur les parkings, le soir et les week-ends). De façon plus générale, le civisme est lié à un comportement actif du citoyen dans la vie quotidienne et publique. C'est agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers.**

**Ces trois valeurs donnent à la citoyenneté tout son sens.**

**Donner 2 à 3 heures par an pour la journée de nettoyage de printemps, c'est vraiment regrouper ces valeurs de citoyenneté, un grand merci à tous ceux qui ont participé à ce moment important de civisme.**

Un petit clin d'œil à l'équipe fanion de l'USBR qui est en tête de son championnat et vise la montée en division supérieure.

Bonne lecture et bonne rentrée !

Votre Maire, Jean-Pierre GAGNE

## Commission Urbanisme

Voilà déjà presque un an que la nouvelle équipe en charge de l'urbanisme est en place. Nous avons enfin pu finaliser le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Les propriétaires de tènements bâtis ou non bâtis ont été nombreux à venir rencontrer la commissaire enquêtrice afin de lui faire part de leurs doléances. Malheureusement, pour certains, cette démarche restera infructueuse pour diverses raisons.

Vu les diminutions très importantes des dotations de l'état, nous avons été dans l'obligation de nous séparer d'une partie du patrimoine communal à savoir : un terrain de 700 m<sup>2</sup> rue du Levant et un de 650 m<sup>2</sup> rue Grange Peyraud. A ce jour, l'ancienne poste qui est en vente également, n'a pas trouvé preneur.

Pour ce qui concerne l'ancien "Fil Guipé" nous continuons de réfléchir sur son devenir. Des avant-projets nous ont été proposés. Complicé de trouver la bonne solution. Le Presbytère va faire l'objet d'un appel à projet (annonces journaux officiels) pour une exploitation commerciale réservée exclusivement à l'hôtellerie, gîte ou chambres d'hôtes. Bien entendu, la municipalité conserve les murs. Les futurs exploitants seront locataires du bien.

Le projet de 27 villas (seniors) "Clos Galland" a été abandonné par le promoteur. Après plusieurs consultations auprès d'organismes divers, nous avons retenu un projet de maison de retraite.

Enfin, concernant le futur contournement de Loyettes, pratiquement tous les propriétaires impactés par ce tracé, ont signé avec nous un compromis de vente.

Nous restons à votre écoute pour tous vos projets ou sujétions qui pourraient améliorer la qualité de vie de notre commune

## Les nouveaux Cantons

Les élections départementales se sont déroulées les 22 et 29 mars derniers.

Le gouvernement a redéfini le nouveau Canton de Lagnieu, plus grand et plus peuplé regroupant 26 communes, issues des anciens Cantons de Lagnieu, Lhuis et Meximieux, soit un total de plus de 31000 habitants.

Notre Canton est désormais représenté au Conseil Départemental de l'Ain (nouvelle appellation du Conseil Général) par 2 conseillers départementaux : une femme et un homme.C



## Nouvelles Brèves

### Distribution du courrier :

Pour la bonne distribution du courrier, nous rappelons aux habitants de Loyettes de bien vouloir vérifier que leurs noms apparaissent sur les boîtes aux lettres, car certains sont effacés et d'autres inexistantes.

Il est important également que votre N° de rue apparaisse bien en évidence.

C'est primordial lors de l'intervention d'éventuels secours.



## EAU POTABLE ASSAINISSEMENT

### Recensement des puits ou forages individuels affectés à des usages strictement domestiques.

Dans un contexte de budget de plus en plus contraignant (baisse des dotations de l'état) la commune rationalise la gestion de ses services et notamment celui de l'assainissement.

C'est dans un but d'équité entre nos concitoyens qu'une étude est demandée à la Lyonnaise des eaux (société prestataire de services) afin de porter à notre connaissance les consommations d'eau potable anormalement basses par rapport au nombre de personnes composant un ménage.

Cette étude nous permettra de cibler les propriétaires possédant un puits ou un forage non déclaré, servant à l'alimentation en eau de leurs équipements domestiques et se rejetant dans le réseau d'assainissement collectif.

Le propriétaire aura le choix entre acquitter une indemnité forfaitaire calculée sur le nombre de personnes occupant le logement ou mettre en place, à sa charge, un appareil de comptage.

Déclarer en Mairie un puits et à quoi il est destiné, éviterait des investigations contraignantes liées aux pouvoirs de police du Maire ou à ceux du service de l'état (DDASS).

## Nouvelles Brèves

### Ecole et accueil de loisirs :

Les inscriptions administratives aux écoles de Loyettes pour l'année 2015-2016 sont ouvertes du 7 au 24 avril 2015 inclus.

Les inscriptions pour l'accueil de loisirs estival de juillet 2015 seront ouvertes du 26 mai au 25 juin 2015.

*Pour rappel, l'accueil de loisirs de Loyettes s'occupe des enfants de 3 à 6 ans. Les enfants ayant 7 ans pendant l'année 2015 seront dirigés vers l'accueil de loisirs de Saint-Vulbas.*

Les inscriptions périscolaires pour l'année 2015-2016 seront ouvertes du 15 juin au 10 juillet et du 17 au 27 août.

**Les inscriptions périscolaires seront fermées du 13 juillet au 14 août 2015.**

## Les Vœux de la municipalité



Le 10 janvier 2015 à l'occasion des vœux du Maire, la nouvelle équipe municipale a été présentée aux Loyettains.

## Le Marché de Noël 2014 :

Le Marché de Noël organisé pour la première fois par la municipalité (commission vie économique), a eu lieu le 13 décembre 2014. La place des Arcades s'était parée de couleurs multicolores disséminées dans les chalets prêtés aux artisans commerçants et associations, qui nous présentaient leurs spécialités gourmandes ou ludiques. Toute la journée, Bernard, notre garde champêtre a accompagné le Père Noël que nous avons invité, pour la plus grande joie des petits. La chorale et la Country sont venues nous charmer au cours de cette journée. La Country a initié quelques volontaires. Des tours de poneys proposés aux enfants, ont remporté un vif succès. Pour accompagner cette journée très conviviale, Philippe et Sandrine nous avaient préparé une délicieuse choucroute et le comité des fêtes offraient le vin chaud, les marrons et les gaufres. Pour clôturer cet événement, la municipalité avait organisé un défilé de lampions dans Loyettes, avec arrivée salle de la mairie autour d'un chocolat chaud. Pour notre plus grande joie, ces instants furent partagés par un grand nombre d'enfants, et de parents !



Nous pouvons affirmer que ce 1<sup>er</sup> marché de Noël organisé par la municipalité fut une réussite. Il sera reconduit en 2015 le 1<sup>er</sup> samedi de décembre.



## Amis des Gaboureaux

Nous avons organisé notre cabaret le 21 février 2015 comme chaque année depuis 3 ans. Cette année beaucoup de Loyettains ont participé à cette soirée différente des autres années qui était basée sur l'humour.

L'année prochaine si cette manifestation est reconduite, le spectacle sera complètement différent et sur un thème plus élargi.



## Soirée dansante de la municipalité

La 3<sup>e</sup> soirée dansante de la municipalité a eu lieu le 14 mars 2015 et ce fut une magnifique soirée ! A l'entrée 3 sympathiques hôtes nous accueillait, sur les tables les nappes et chemins de table turquoise et chocolat ajoutaient une note de couleur et de gaieté à la salle. Après un apéritif "à volonté" servi par des "boys" souriants, nous avons été entraînés dans une ambiance festive jusque tard dans la nuit : Le repas, très bon, l'orchestre absolument excellent, les chanteuses danseuses un ravissement tant au niveau de leur voix que de leurs costumes chatoyants, décorés de plumes et de strass. La salle de danse ne s'est pas désespérée et on peut dire que musiciens et danseuses surent nous entraîner dans un tourbillon de folie. Et en plus du vin à discrétion tout au long du repas, la commission festivités a offert le champagne !

Un grand bravo à Festivités Loyettes !  
Vivement l'année prochaine !



## Bibliothèque municipale

Une exposition sur l'art "**Palette, le musée des couleurs**" est restée dans nos locaux tout le mois de mars et jusqu'au 7 avril 2015.

Des animations pour certaines classes de l'école maternelle et primaire ont pu être proposées sur le thème des couleurs.

Comme l'année dernière, les élèves de CM1-CM2 de l'école primaire participent au projet "**1.2.3 albums**" sur le thème du 8<sup>e</sup> voyage lecture intergénérationnel, organisé par **Livralire**.

L'équipe de la bibliothèque a préparé une présentation de 10 albums qui a amené les enfants à lire et à étudier ensemble. Ils ont pu échanger sur les thèmes de la guerre, de la vie de tous les jours et prendre conscience des difficultés de certaines personnes tout en découvrant la vie de Saint-Exupéry et Django Reinhardt.

Les élèves présenteront ces 10 albums à leurs parents et grands-parents en fin d'année scolaire.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur le site <http://123albums.livralire.org>

La permanence pour les tout-petits fonctionne bien... Nous accueillons des enfants de la micro-crèche "les Cop'ains" ainsi que des assistantes maternelles et des mamans pour des animations. Les séances ont lieu le premier jeudi du mois (Hors vacances scolaires) soit de 9h à 9h45 soit de 10h à 10h45 sur inscriptions.

*Nathalie Bernard*



## **Bibliothèque municipale Paul Mayet**

3 rue des Verchères - 01360 Loyettes  
Tél. : 04 72 05 82 79  
bibliotheque@commune-loyettes.fr

### **HORAIRES D'OUVERTURE :**

Lundi 14 h 00 - 17 h 30

Mercredi 16 h 00 - 18 h 00

Judi 9 h 00 - 11 h 00

et 17 h 00 - 18 h 30 (à partir du 1<sup>er</sup> avril  
et jusqu'au 30 septembre)  
Samedi 10 h 00 - 11 h 30.

## Attribution coupes de Bois 2105 :

La commune de Loyettes attribue par tirage au sort des coupes de bois à ses habitants se chauffant au bois et justifiant de 5 ans de résidence sur la commune.

Une seule demande par foyer sera acceptée.

Il sera demandé une somme forfaitaire de 60 € par coupe.

Ce montant reviendra à la commune. 20 lots seront attribués cette année.

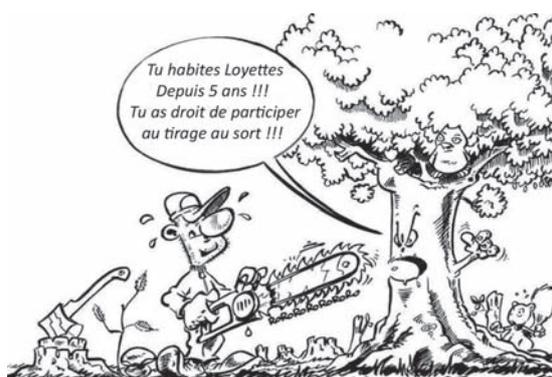
Les inscriptions se feront en Mairie jusqu'au Samedi 8 août 2015 auprès du secrétariat.

Le tirage au sort aura lieu samedi 5 septembre 2015 à 9 h au Lieu-dit Croix du Nez.

Ce jour-là, il sera demandé :

- La signature du règlement remis à chaque bénéficiaire
- Une attestation d'assurance responsabilité civile pour valider le règlement
- Le paiement de 60 € se fera à réception d'un "avis des sommes à payer" directement au Trésor Public.

Tout renseignement peut être demandé à M. Patrick DIEN Commission Environnement.



## **Nouvelles Brèves**

### **Site de la commune de Loyettes :**

Pour toutes vos démarches, visitez notre site web :  
[www.commune-loyettes.fr](http://www.commune-loyettes.fr)

## Nouvelles Brèves

### Vos informations :

Pour toute manifestation à publier sur le site de la commune, adresser un mail à l'adresse suivante : [communication@commune-loyettes.fr](mailto:communication@commune-loyettes.fr)

ou contacter  
le **06 60 46 30 95**

## Les retraités de l'âge d'or

Le club a tenu son Assemblée Générale le 15 janvier dernier à l'issue de laquelle a été élu un nouveau bureau.



<i>Président :</i>	Vincent Raso
<i>Vice Président :</i>	Paolo Langella
<i>Trésorière :</i>	Madeleine Joly
<i>Trésorière Adjointe :</i>	Annick Griffon
<i>Secrétaire :</i>	Arlette Bombace
<i>Secrétaire Adjoint :</i>	Salvatore Daïta

Les nouveaux élus se sont aussitôt attachés à mettre en place un programme ambitieux de projets pour 2015.

C'est ainsi que vient de s'organiser à la salle des fêtes, mardi 24 mars, un concours de coinche qui a connu un vif succès puisqu'il ne rassembla pas moins de 78 doublettes.

Nos prochaines retrouvailles :

- Jeudi 9 avril 2015 : Repas italien
- Jeudi 21 mai 2015: Voyage à Evian

Le mardis et jeudis après-midi, la Salle des fêtes sera ouverte aux adhérents pour des jeux de société et autre pétanque.

Et comme on dit au Club : "Joie et bonne humeur sont les mamelles de l'Age d'Or"



## C L I C (Centre Local d'Information et Coordination)

Le **C L I C** réservé aux personnes à partir de 60 ans, est un **guichet unique**, ayant pour missions de :

- Informer, orienter, faciliter les démarches, fédérer les acteurs locaux,
- évaluer les besoins, élaborer un plan d'aide, accompagner,
- assurer le suivi du plan d'aide, en lien avec les intervenants extérieurs, coordonner.

### INFORMATIONS PRATIQUES

- Bureau du **C L I C** : du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 14 h à 17 h  
62 avenue Général Sarrail - 01500 Ambérieu-en-Bugey.

- Permanences extérieures sur rendez-vous au 04 74 46 19 04

**Lagnieu** : dernier mardi du mois 9 h à 17 h - 20 rue centrale 01150 - Lagnieu.

**Meximieux** : 3<sup>e</sup> lundi du mois de 14 h à 17 h - La Mairie au C C A S - 3 rue Ban Thévenin 01800 Meximieux.

- Visite à domicile sur rendez-vous au 04 74 46 19 04

- Espace internet : [www.clic-plainedelain.fr](http://www.clic-plainedelain.fr)

## Forum des Associations

Après notre Assemblée Générale, nous avons fait passer un questionnaire à toutes les associations, afin de connaître leur avis pour le Forum tant en ce qui concerne la périodicité, que la date.

Après dépouillement des questionnaires retournés, il a été décidé d'organiser le Forum des Associations :

**Tous les 2 ans pendant une journée**, comme l'année dernière avec spectacle et repas en soirée.

**L'année suivante, le matin seulement**, pour les inscriptions aux diverses activités.

**Date choisie** : 1<sup>er</sup> week-end de septembre.

**En 2015 le Forum aura lieu le samedi 5 septembre en matinée.**

## Fleurs en folies 2015

Nous avons également mis en place une vente de fleurs, plantes, suspensions, plantes aromatiques que nous avons nommée "Fleurs en folies 2015".

**Notre objectif** : pour un prix attractif, procurer aux Loyettains, qui le souhaitent, des plantes, d'excellente qualité pour leur plaisir, et aussi pour les aider à la participation du concours des maisons fleuries organisé par la commune de Loyettes.

A l'heure où nous remettons notre article, nous avons distribué des dossiers et des bons de commande depuis une dizaine de jours... Et déjà de nombreuses commandes affluent !

## Concours des Maisons fleuries :

Ce concours mis en place en 2014 par la commission fleurissement sera reconduit cette année.

Toutes les personnes désirant y participer devront s'inscrire en Mairie.

Tél. : **04 78 32 70 28**

Date début d'inscription : **lundi 4 mai 2015**

Date de fin d'inscription : **vendredi 3 juillet 2015**

Le règlement sera affiché en Mairie.

## Compte-rendu de la journée de nettoyage du 21 mars 2015 :

Rendez-vous à 8h00 à la maison des Associations : café, chocolat, croissants.

Petit mot de Monsieur DIEN pour remercier toutes les personnes présentes, organisation, résumé depuis 2005, 40 participants sur une journée en 2015, environ 110 personnes sur une matinée avec rendez-vous à 12h30 pour la traditionnelle grillade préparée par Vincent.

**9 h 00 :** après distribution de pinces, gants et sacs noirs, départ des équipes, toutes les routes et tous les chemins sont quadrillés.

**11 h 30 :** retour de certaines équipes et début du verre de l'amitié.

**12 h 30 :** opération terminée, place aux 80 grillades, 100 godiveaux et 100 merguez, fromages, fruits et boissons.

**13 h 00 :** discours de remerciement : Patrick Marinette et Monsieur GAGNE Maire de Loyettes.

**13 h 30 :** arrivée de quatre personnes du SIVU très contentes de la mobilisation à Loyettes.

### RESUME

- Beaucoup de parents accompagnant leurs enfants,
- De nouveaux arrivants sur Loyettes,
- Visite de Charles de La Verpillière,
- Visite du SIVU,
- Toujours les assidus : agriculteurs, chasseurs, et des associations patrimoine, randonneurs, club agility, country, chorale, etc...
- 10 élus,
- Moins de déchets ramassés, cette journée porte ses fruits, le plus trouvé : des bouteilles le long des grandes routes, jeux à gratter, paquets de cigarettes.

Merci à tous.

Cette journée sera reconduite en Mars 2016.



## Compagnie théâtrale :



Quelques mois après notre 1<sup>er</sup> festival, avec un peu de recul, nous ne pouvons que nous féliciter pour sa réussite technique et artistique confirmées, entre autres depuis, par les demandes de troupes régionales désireuses de s'inscrire à notre prochaine édition. (la dernière demande émane d'une troupe de Dijon !)

S'il nous fallait une nouvelle motivation pour envisager une seconde édition, voilà qui est fait. 2016 sera donc sans doute l'année de "Festival n° 2"

A peine avons-nous digéré le festival que les répétitions reprenaient dès début décembre en vue de notre gala de printemps - les 18 et 19 avril prochain - où nous proposerons 2 comédies :

**"Un amour de bru ou comment se débarrasser de la vieille"**

**"Le talent d'Achille"**

De leur côté les enfants et ados préparent, sous la houlette de Paule, leur spectacle annuel pour le mercredi 3 juin 2015 après-midi.

N'hésitez pas à relever ces dates sur vos agendas, les saltimbanques locaux vous promettent d'agréables moments.

*Bernard Mayet*



## Nouvelles Brèves

### L'aide au BAFA :

Pour la seconde année le Conseil Général de l'Ain propose une aide au 1<sup>er</sup> stage BAFA.

Sous quelques conditions à remplir :

- habiter dans l'Ain,
- sous conditions de ressources.

Renseignements auprès du CG01 : **04 47 24 48 31**

## Journée du 20 mars à l'école :

Que d'animation dans l'école en cette journée du 20 mars 2015 ! Entre la préparation de la pâte à crêpes, la cuisson, l'éclipse et le Carnaval, nous avons été bien occupés. Certains élèves de CP, aidés par les plus grands et des mamans ont fait 18 litres de pâte. La cuisson a été faite par d'autres élèves et des mamans bien sûr, pour nous surveiller! Il y avait même "des plongeurs", très efficaces, qui ont tout nettoyé !

Pendant ce temps, deux classes ont pu observer l'éclipse sans danger grâce aux sténopés. Dos au soleil, nous avons pu voir la projection de l'image de l'astre dans notre boîte noire.

L'après-midi, nous avons défilé dans les rues de Loyettes, bien encadrés de parents. M. Carnaval a emporté tous nos souhaits en brûlant dans la cour. En fin de journée, nous avons dégusté nos crêpes dans la joie et la bonne humeur. Merci à tous les parents qui ont pu donner de leur temps, apporter les ingrédients pour notre plus grand plaisir !

*Mme Konig*



## Le Carnaval :

Il s'est déroulé le vendredi 20 mars à l'école de Loyettes. Certaines classes ont préparé la pâte à crêpes à partir des ingrédients apportés par tous les élèves.

Ensuite, les classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 ont fait cuire les crêpes. Nous étions par groupe avec des adultes dans différents endroits de l'école.

Pendant la matinée, les élèves de l'école maternelle ont défilé dans les couloirs.

A l'heure du repas, les élèves mangeant à la cantine ont emmené leur déguisement afin de se préparer.

A 13h20, tout le monde était déguisé dans la cour. Les enseignants étaient déguisés en "minion".

Nous sommes partis faire le tour de Loyettes accompagnés par des adultes. Le défilé était ouvert à tous. Nous sommes allés jusqu'à la bibliothèque municipale.

A notre retour, nous avons fait brûler "Monsieur Carnaval", dans lequel nous avons mis "nos peurs".

Puis nous avons mangé des crêpes et bu une boisson. Chacun a mangé 4 crêpes (pâte à tartiner, confiture, sucre), servies par les classes de CE2-CM1b et CM1.

Nous avons eu un moment libre dans la cour. Nous avons fait une photo de classe.

Durant la matinée, il s'est déroulé une éclipse partielle du soleil. Nous n'avons pas pu sortir en récréation. Seuls certains élèves, équipés de sténopés, ont pu l'observer.

Mais le mauvais temps a un peu caché l'éclipse.

*Les élèves de la classe de CE2-CM1a*

## **ATTENTION ! - NOUVEL OUTIL DE VERBALISATION**



Ces derniers mois, lors de la parution de nos bulletins annuels et semestriels, la municipalité a sensibilisé la population à plusieurs reprises sur la notion du stationnement correct et légal, dans le cadre du "bien vivre ensemble".

En effet, l'accroissement important de la population dans notre commune et par conséquent du nombre de véhicules circulant et stationnant, nous amène dorénavant à faire preuve d'une nouvelle rigueur et de passer à une phase de verbalisation.

L'étape de prévention et de sensibilisation ayant atteint ses limites, notre Police Municipale a maintenant pour consignes de dresser des procès verbaux pour tout stationnement gênant, dangereux ou interdit.

Nous souhaitons que très rapidement les attitudes nonchalantes et non citoyennes disparaissent et que nous n'ayons plus à agir de cette façon.

Certains contrevenants sollicitent un rendez-vous en Mairie suite à un procès verbal. Nous les recevons, mais cela ne change rien puisque les PV sont maintenant dressés avec un outil électronique qui les envoie instantanément au centre de traitement national.

En conclusion, le meilleur moyen de ne pas à avoir à payer une amende, c'est de stationner correctement.

## Evénements à venir

### L'Accroche Chœur :

Aura le plaisir de vous accueillir pour son concert annuel :

**Le samedi 13 en soirée et**

**le dimanche 14 juin après-midi**

Rendez-vous à la salle des Fêtes de Loyettes.

### L'Association Musicale de Loyettes :

Nous vous informons que les élèves de l'école de musique, petits et grands, donneront une audition instrumentale et chantée, devant les parents, amis, voisins et professeurs.

C'est avec plaisir que nous écouterons le programme qu'ils ont préparé.

La date : **le samedi 16 mai 2015**

Le lieu : en fonction du temps : soit Salle des Fêtes, soit C C C S.

L'heure : elle sera fixée en fonction de la disponibilité des professeurs.

*Pour tout renseignement, merci d'appeler*

*Paule PINON Tél. 06 74 14 42 04*

### Association des Randonneurs Joggers

#### **Calendrier des prochaines randonnées :**

- La marche gourmande de Moras (12 km) : **le dimanche 12 avril**
- La marche des Lones à Balan (10 km) : **le dimanche 3 mai**
- Blyes (8 km) : **le lundi 1<sup>er</sup> juin**
- La magie du Confluent (10 km) : **le samedi 18 juillet**

*Organisée par les randonneurs joggers de Loyettes  
Course officielle qui accueille aussi les marcheurs.  
Avant chaque randonnée, inscrivez-vous auprès de  
Claude Gagne le vendredi précédent la sortie.*

#### **2 voyages d'une journée sont proposés par le club :**

- Yvoire - Evian croisière sur le lac Léman : **le vendredi 26 juin** (Réservez avant le 27/04)
- L'Aven d'Ornac et les gorges de l'Ardèche : **le vendredi 25 septembre** (Réservez avant le 24/07)

*Renseignements Claude GAGNE 06 81 18 76 93*

*Email : claudegagne78@yahoo.fr*

### Les Amis des Gaboureux :

Calendrier des manifestations pour l'année 2015

- **samedi 6 juin** Fête du printemps
- **vendredi 3 juillet** Fête des voisins
- **dimanche 2 Août** Vide grenier
- **vendredi 4 décembre** Fête de Noël

### Classes en 5 :

Calendrier des manifestations pour l'année 2015

- **samedi 18 juillet** Vogue

- **dimanche 13 septembre** ??

*Pour tout renseignement :*

*Mme MEJAT : Tél. 06 14 55 46 32*

*04 27 01 36 95*

### L'Association Triskellou :

Nous vous informons de l'organisation d'une journée d'animations **le samedi 11 avril à Tignieu**, salle Marie Laurencin.

**Journée de découvertes et d'heureuses rencontres de Yoga, de Qi Gong et de Baratham Natyam** (danse Indienne).

De **9 h 30 à 17 h 30** - les intervenantes étant bénévoles, merci de prévoir une participation aux frais de 10 €.

**HAPPY DAY** | Le 11 avril à Tignieu, salle Marie LAURENCIN de 9h 30 à 17 h 30 :  
**Heureuses rencontres en Qi Gong, YOGA et Baratham Natyam** (danse indienne)

Proposées par :  
L'association Triskellou, Nathalie ROLLAND en Yoga  
Anne-Marie Darigou en Yoga  
L'association Savoir Bien Être, Cécile Maneval en Qi Gong  
Pauline Vachaud en Baratham Natyam

Animation pour toute la journée avec un droit d'entrée unique à 10 € !  
POUR VOUS INSCRIRE, contactez-nous au 06 07 36 32 81 ou manevalc@gmail.com  
ANIMÉS PAR LES ASSOCIATIONS LOYETTES DE YOGA, CHANGEMENTS CONSEILS, INFORMATION : 06 07 36 32 81 ou manevalc@gmail.com

### Club Country :

Prévoyez votre soirée du **samedi 6 juin** et venez nombreux pour faire la fête avec nous !

**Soirée THE ANGELS COUNTRY**  
**Live et CD**  
**Samedi 6 juin 2015 à 19h**  
à la salle des fêtes de Loyettes (01)

**Avec Le Groupe GUNSHOT**

**Entrée 12 €**

**Repas 6 € sur réservation**  
(Ribs sauce Mexicaine et Patatoes)  
**Buvette \ Pâtisseries**

**Réservation au 06 31 80 15 41**  
<http://angelscountry01.wix.com/angelscountry> IPNS

